



Structure des activités et accessibilité des territoires influent sur l'évolution de l'emploi local

Entre 1999 et 2008, l'emploi a progressé de plus de 6 % en Picardie. 6 secteurs ont particulièrement porté la croissance : l'hébergement médico-social, social et l'action sociale sans hébergement, la construction, les activités liées à la santé, l'hébergement-restauration, les autres activités de services, les activités financières et d'assurance.

Une forte corrélation se dégage entre l'augmentation de ces emplois et la diminution du chômage (-2,9 points en Picardie).

Mais cette hausse a aussi contribué à creuser les inégalités territoriales. Les grands pôles de la région ont renforcé leur attractivité grâce à des emplois nouveaux et une bonne accessibilité, notamment en train ou à pied et à vélo, tandis que les petites zones, la Thiérache, le Santerre-Somme et Chauny ont cumulé un potentiel d'emplois insuffisant et une très forte dépendance à l'automobile.

Patrick LE SCOUËZEC, Patricia ANTOINE,
Michèle BELLAVOINE,
Insee Picardie
Catherine CAZIER, Dreal Picardie
Fabrice HASIAK, Cete Nord-Picardie

Jusqu'à la crise économique de la fin 2008, l'emploi a augmenté en Picardie. On y comptait à cette époque, 686 300 emplois, salariés ou non. En 9 ans, depuis 1999, ces effectifs ont progressé de 40 600, soit +6,3 %.

► L'évolution de l'emploi entraîné par les activités "porteuses"

L'augmentation de l'emploi a été particulièrement forte entre 1999 et 2008 dans six activités, dites "porteuses", qui ont tiré vers le haut la croissance de l'emploi. Il s'agit des activités de santé, de la construction, de l'hébergement médico-social et social associé à l'action sociale sans hébergement, de l'hébergement et la restauration, des activités d'autres services et de celles de la finance et de l'assurance. À eux six, ces secteurs regroupent 28 % des travailleurs picards en 2008¹, mais ont connu, ensemble, une progression de près de +21 % de leurs effectifs depuis 1999, soit un gain de 33 100 emplois. Cela représente plus de 4/5 du solde positif enregistré sur cette période, toutes activités confondues. La participation des activités porteuses à la dynamique de l'emploi est encore plus marquée au niveau national, puisque la hausse y a été de +25 % durant cette période, amenant leur part dans l'emploi total à 30 % en 2008.

À l'inverse, six activités, dites "en déclin", ont fortement ralenti le développement de l'emploi. Elles relèvent essentiellement du secteur industriel et concernent l'industrie chimique, la fabrication de produits en caoutchouc et plastique, la métallurgie, la fabrication de machines et équipements, le travail du bois associé à l'industrie du papier et l'imprimerie, et les autres industries manufacturières. En 2008, 12 % des actifs travaillant en Picardie appartiennent à un de ces six secteurs, qui ont connu globalement, entre 1999 et 2008, une baisse de -16 % de leurs effectifs. Plus encore que pour les activités porteuses, on observe un décalage entre la Picardie et la France pour les activités en déclin, puisque la baisse n'a été que de -12 % au niveau national, portant la part de ces activités à 7 % en 2008. Cette structure défavorable de l'emploi picard (sous-représentation des activités porteuses, sur-représentation des activités en déclin) explique très largement pourquoi la croissance de l'emploi total a été deux

¹Sur l'ensemble des travailleurs picards, les 28 % employés dans les activités porteuses ont connu une hausse de l'emploi de +21 % et les 12 % dépendant d'activités en déclin, une baisse de -16 %. Pour les 60 % restant, l'emploi a progressé de 6 %.

fois moindre en Picardie que sur l'ensemble du territoire français (6,3% contre 12,3%).

Sur les territoires infra-régionaux, on retrouve le rôle déterminant de ces deux types d'activité. La quasi-totalité des zones d'emploi² voit ainsi l'évolution de ses effectifs

d'emplois entre 1999 et 2008 dynamisée par les activités porteuses et freinée par les activités en déclin. Mais il convient, à ce niveau géographique, de prendre en compte deux paramètres, liés à l'effet des variations de population active d'une part et à celui de la taille des zones d'emploi d'autre part.

► Une croissance de l'emploi au profit des grands pôles

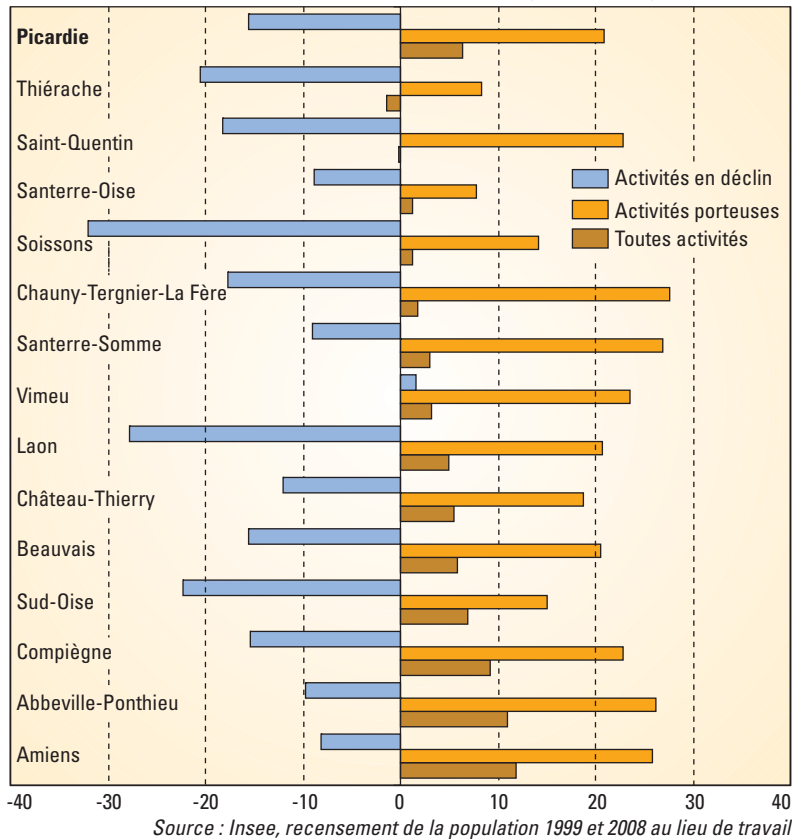
En premier lieu, si l'augmentation de la population active, qui comprend les personnes ayant un emploi et les chômeurs, s'est faite pour l'ensemble du territoire picard, à un rythme proche de celle de l'emploi (+5,8% sur la période concernée), cette hausse s'est répartie de manière très différente selon les zones. Du fait à la fois du desserrement du Bassin parisien et de taux de chômage sensiblement moins élevés que la moyenne picarde, le sud de la Picardie a exercé une forte attractivité vis-à-vis des actifs et les zones afférentes (en particulier celles de l'Oise) ont connu une nette croissance de leur population active. À l'inverse, du fait de taux de chômage particulièrement élevés, celles du nord de l'Aisne, Chauny, Saint-Quentin et Thiérache, n'ont pas été attractives, ces deux dernières perdant même des actifs.

Par ailleurs, la taille du territoire a un impact important sur l'évolution de l'emploi. La décennie des années 2000 a été marquée par un renforcement des grands pôles d'emploi. Ainsi, parmi les 5 zones qui ont connu une progression de leurs effectifs de 6% et plus entre 1999 et 2008, on trouve les 4 plus importantes³ - Amiens, Sud-Oise, Compiègne et Beauvais - qui concentrent 60% des emplois picards. Un autre signe de cet effet "taille" est le fait que, bien qu'ayant un chômage élevé (13,1% en 1999), la zone d'Amiens a attiré un nombre d'actifs important en 10 ans (+6,4%) tout en voyant son taux de chômage reculer de 4 points sur la période (une des plus fortes baisses en Picardie).

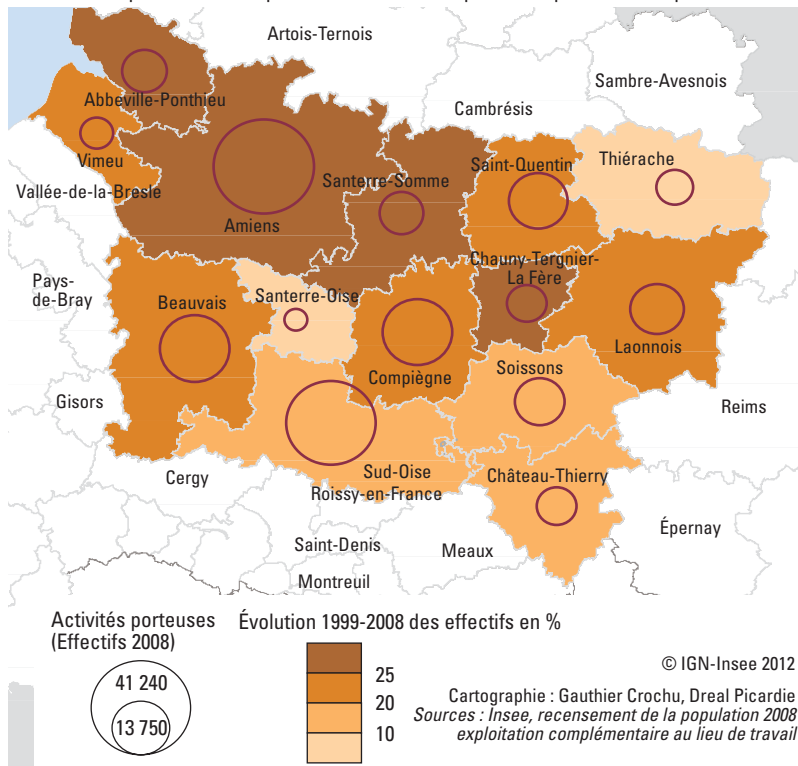
► La hausse des activités "porteuses" favorise la baisse du chômage

Quelles que soient les situations locales observées en matière de taille du bassin d'emplois et de variation de la population active, on constate une forte corrélation entre l'augmentation de l'emploi et la diminution du chômage. Mais ce lien est plus ou moins intense en fonction du poids et de l'évolution des activités porteuses de chaque zone. En effet, outre qu'elles participent largement au développement des effectifs, les activités porteuses contribuent, au niveau territorial, au recul du chômage entre 1999 et 2008. Ainsi, celui-ci, sur cette durée, a diminué de 2,9 points dans la région. Cette baisse est, en général, plus accentuée dans les zones d'emploi où la croissance de ces secteurs porteurs a été élevée ; c'est en particulier le cas pour Abbeville, Amiens et le Vimeu. Au contraire, elle est plus faible dans les zones où la croissance de ces secteurs a été plus modeste, comme la Thiérache, Soissons et Santerre-Oise.

Dans la quasi-totalité des zones d'emploi, l'évolution de l'emploi est entraînée par les activités porteuses
Taux d'évolution des effectifs entre 1999 et 2008 par zone d'emploi en %



Le poids des activités porteuses est plus élevé dans la Somme
Répartition des emplois dans les activités porteuses par zone d'emploi



²Le Vimeu constitue à cet égard une exception notable puisque la part des activités « en déclin » y est très élevée (37%) et que celles-ci n'ont pas connu de repli sur la période 1999/2008, mais au contraire une croissance de +1,6%. Cette zone est très particulière puisque marquée à la fois par une spécialisation poussée dans le domaine de l'industrie du verre et de la métallurgie et une identité territoriale répartie sur la Picardie et la Haute-Normandie. Dans le nouveau découpage en zones d'emploi réalisé en 2010, le Vimeu picard et la Vallée de la Bresle haut-normande ont d'ailleurs été regroupés en une seule zone d'emploi.

³La cinquième zone ayant connu la plus forte augmentation de l'emploi est celle d'Abbeville.

De plus, globalement, on observe aussi que ces activités porteuses ont progressé davantage dans les zones où elles étaient déjà mieux implantées, le fait d'avoir des entreprises du domaine déjà présentes sur le territoire contribuant à créer un effet d'entraînement. Ainsi, ces six secteurs, dont le poids dans le tissu économique local était limité, en 1999, à 22 % et 24 % du total des emplois dans le Santerre-Oise et en Thiérache, n'ont progressé que d'environ 8 %. À l'inverse, des zones comme celles d'Amiens, Chauny ou Abbeville, où ces activités représentaient déjà 26 % à 29 % de l'ensemble des postes de travail, ont connu une hausse de leurs effectifs comprise entre 26 % et 28 %.

► Des potentiels d'emplois disponibles aussi dans les territoires voisins

Les inégalités entre les territoires se creusent aussi dans les périodes de développement et pas seulement quand le contexte économique est défavorable. De plus, quelle que soit la zone de résidence des actifs, il existe un gisement d'emplois nouveaux dans les activités de la construction et des services identifiées comme porteuses. Le gisement d'emplois offerts aux actifs d'une zone donnée peut même devenir conséquent si l'on ajoute aux emplois porteurs de cette zone, ceux des zones d'emploi limitrophes : en moyenne, 26 % des actifs résidant dans une zone d'emploi vont occuper un emploi "porteur" dans une autre zone, la part allant de 10 % pour Amiens (le plus gros bassin d'emploi) à 64 % pour le Santerre-Oise (petit bassin ouvert sur l'extérieur). Les pourcentages sont proches de ceux observés pour l'ensemble des activités bien que légèrement inférieurs (la part des sortants, toutes activités confondues, est en moyenne de 29 %).

► Des emplois plus ou moins accessibles selon leur localisation

Au-delà du potentiel d'emplois se trouve posée la question de l'accessibilité à ces emplois. En s'appuyant sur les communes de domicile et de travail des actifs, le volume des emplois porteurs accessibles et les modes d'accès disponibles, le CETE⁴ montre que 72 % de ces emplois sont situés à moins d'une heure du domicile en voiture particulière comme en train. Le pourcentage le plus faible est observé à Château-Thierry, où néanmoins, plus d'un emploi porteur sur 2 y est accessible en moins d'1 heure.

En conjuguant potentiel d'emplois et indépendance vis-à-vis de l'automobile, les 14 zones d'emploi sont réparties en 5 groupes. Les 4 zones d'emploi d'Amiens, de Beauvais, de Compiègne et de Saint-Quentin constituent les plus importants pôles d'emplois de la région et se caractérisent par une bonne accessibilité par la marche à pied ou le vélo. Les territoires comprenant des agglomérations de taille moyenne comme Abbeville, Château-Thierry, Laon et Soissons, s'ils offrent un moindre potentiel d'emplois, présentent toutefois une accessibilité aux emplois par des modes doux encore prégnante. Les territoires ruraux plus éloignés des principaux pôles d'emploi, anciennement industrialisés, tels que Chauny-Tergnier, le Santerre-Somme, la Thiérache et le Vimeu souffrent quant à eux d'un potentiel d'emplois insuffisant et de la plus forte dépendance à l'automobile. Enfin, le

Santerre-Oise dispose d'un potentiel d'emploi moyen, mais d'une accessibilité TER élevée. Le Sud-Oise, du fait du bassin creillois et de sa proximité avec l'Île-de-France, est hors normes pour le potentiel d'emplois. Il dispose aussi d'une bonne desserte TER pour certaines relations domicile travail, en particulier vers Paris. Avec plus de 250 trains par jour et près de 20 000 voyageurs, la gare de Creil assure 15 relations.

► Mobilité géographique... et mobilité professionnelle

L'accès aux emplois porteurs n'est pas conditionné par la seule mobilité géographique. Il renvoie également à la mobilité professionnelle, c'est-à-dire à la possibilité d'adéquation entre la qualification de l'actif et celle du poste de travail proposé. Elle ne pourra évidemment pas être réalisée dans tous les cas, bien que les activités porteuses présentent une grande diversité de situations, en termes de fonctions (de services, productives ou métropolitaines) et

Les activités porteuses contribuent au recul du chômage entre 1999 et 2008

Évolution du taux de chômage et de l'emploi dans les activités porteuses entre 1999 et 2008 par zone d'emploi

Zones d'emploi	Écart entre taux de chômage 1999 et 2008	Taux d'évolution du nombre d'actifs employés dans une activité porteuse entre 1999 et 2008
Chauny-Tergnier-La Fère	-3,1	27,7
Santerre-Somme	-2,1	27,0
Abbeville-Ponthieu	-5,1	26,3
Amiens	-4,0	25,8
Vimeu	-3,7	23,6
Saint-Quentin	-3,1	22,9
Compiègne	-2,4	22,8
Picardie	-2,9	20,9
Laonnois	-1,7	20,8
Beauvais	-3,2	20,5
Thiérache	-2,4	18,7
Sud-Oise	-2,8	15,1
Soissons	-2,3	14,1
Château-Thierry	-2,7	8,3
Santerre-Oise	-2,4	7,9

Source : Insee, recensement de la population 1999 et 2008

26% des actifs résidant dans une zone d'emploi vont occuper un emploi porteur dans une autre zone

Répartition des actifs exerçant une activité porteuse selon leur lieu d'habitation et leur lieu de travail

Zones d'emploi	Effectifs			Pourcentage		
	Stables	Sortants	Entrants	Stables*	Sortants*	Entrants*
Sud-Oise	26 348	17 810	6 207	52	40	19
Amiens	37 150	4 292	3 999	82	10	10
Beauvais	16 618	6 710	3 788	61	29	19
Compiègne	16 080	4 017	3 876	67	20	19
Saint-Quentin	12 150	2 003	2 126	75	14	15
Soissons	8 318	2 971	1 793	64	26	18
Laonnois	9 198	2 822	2 399	64	23	21
Santerre-Somme	6 058	2 356	1 843	59	28	23
Château-Thierry	5 566	2 658	991	60	32	15
Vimeu	3 588	2 138	897	54	37	20
Chauny-Tergnier-La Fère	5 001	2 734	1 246	56	35	20
Abbeville-Ponthieu	5 940	1 599	2 057	62	21	26
Thiérache	4 585	1 504	890	66	25	16
Santerre-Oise	1 469	2 567	607	32	64	29
Picardie	158 070	56 180	32 719	64	26	17

*% Stables = Stables/(Stables+Entrants+Sortants)

% Sortants = Sortants/(Sortants+Stables)

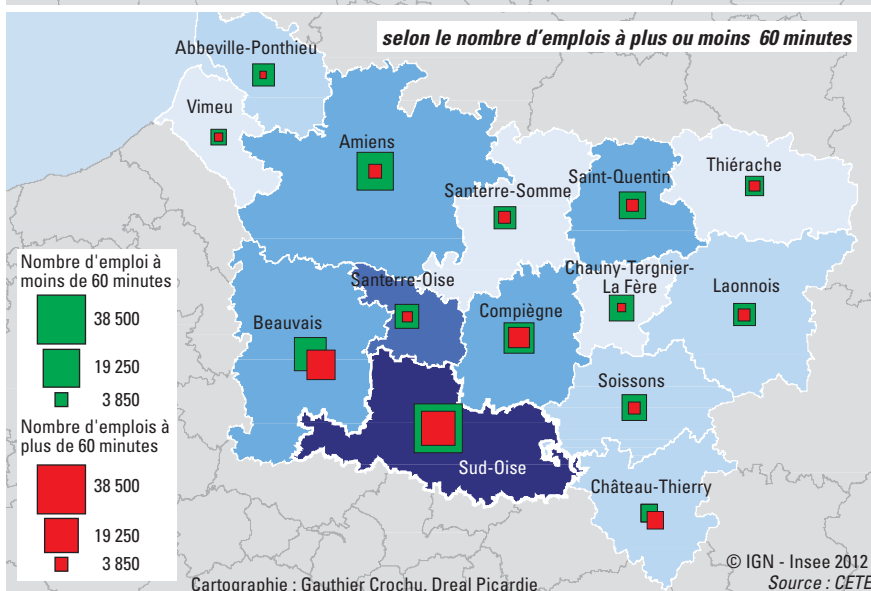
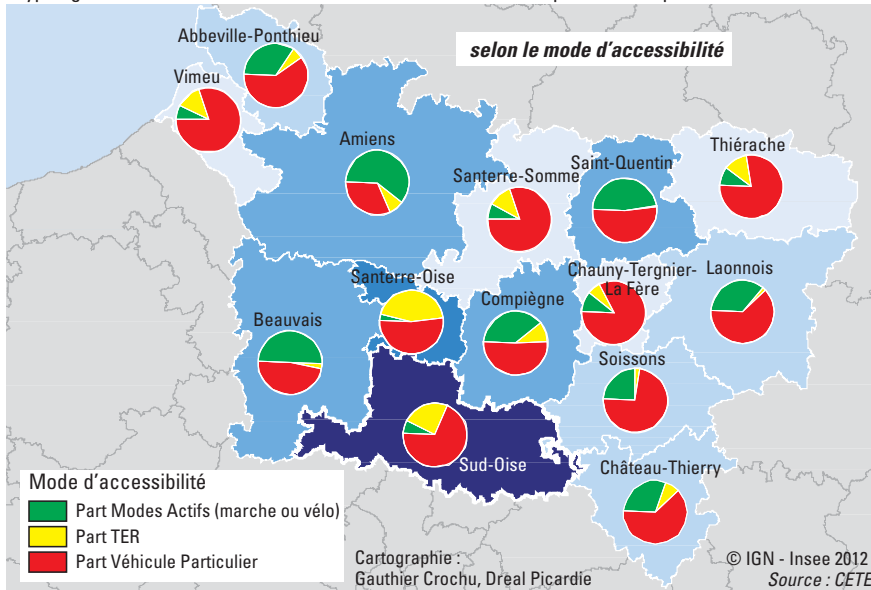
% Entrants = Entrants/(Entrants+Stables)

Source : Insee, recensement de la population 2008 exploitation complémentaire

⁴Étude sur le décloisonnement des territoires picards en fonction de la localisation de l'emploi Volet 2 : Accessibilité aux nouveaux emplois et aux bassins d'emploi limitrophes, CETE Nord Picardie, PCI Connaissance et analyses croisées des mobilités, février 2012.

Forte dépendance à l'automobile et potentiel d'emplois insuffisant pour les zones d'emploi de Chauny-Tergnier, du Santerre-Somme, de la Thiérache et du Vimeu

Typologie des territoires selon leur niveau d'accessibilité aux emplois et l'indépendance à l'automobile



de niveau de qualification (employés, ouvriers qualifiés, cadres...).

Enfin, la mobilité géographique est soumise à la recherche d'un équilibre financier qui tient compte d'une part des temps de transport et des modes utilisés pour accéder au lieu de travail et d'autre part de la nature même de l'emploi en question. Si un déplacement vers Amiens, Saint-Quentin, Paris ou La Défense pour occuper un emploi dans les activités bancaires ou d'assurances pourra être jugé pertinent, il ne sera plus envisageable pour un emploi relevant de l'économie présentielle telle qu'une garde d'enfant, et cela encore moins pour les emplois à horaires fractionnés. ■

Pour en savoir plus

L'attractivité économique des territoires - Attirer des emplois, mais pas seulement. Insee Première n°1416 octobre 2012

Atlas des zones d'emploi 2010. Actualisation 2010 des zones d'emploi - octobre 2012 www.insee.fr Thèmes «Territoires»

Les zones du nord de l'Aisne n'ont pas bénéficié de la croissance des emplois au début des années 2000

En 2008, les zones d'emploi de Saint-Quentin, de Thiérache et de Chauny-Tergnier-La Fère étaient celles où le taux de chômage était le plus élevé de Picardie (entre 10,5 et 11,5 %), même si celui-ci avait baissé de 3 points environ dans chacune de ces trois zones entre 1999 et 2008, c'est-à-dire autant qu'au plan régional (-2,9 points) et national (-3,1 points).

Cette situation est la conséquence d'un double mouvement : une hausse de la population active alors que le nombre d'emplois offerts dans ces territoires a globalement stagné entre 1999 et 2008 (de -1,5 % en Thiérache à +1,7 % sur Chauny pour l'ensemble de la période), tandis qu'il progressait partout ailleurs.

Pourtant, les 6 activités porteuses étaient plutôt bien représentées dans l'emploi total, proche de la moyenne régionale (25 % en 1999) : 26 % dans celle de Chauny, 25 % dans celle de Saint-Quentin et 24 % en Thiérache.

Mais, première divergence, ce dernier territoire n'a pas connu le dynamisme des activités porteuses (+8 % seulement), à la différence des deux autres (+28 % et +23 %). Ensuite, le repli industriel a été important (respectivement -16 %, -28 % et -12 %), mais, de plus, il s'est cumulé avec d'autres reculs dans des secteurs fortement employeurs : dans la zone de Chauny, la baisse a aussi touché le commerce (-6 %), le transport et l'administration (-13 % chacun) ; dans le Saint-Quentinois, les effectifs de l'enseignement ont diminué de 5 % ; et, en Thiérache, les pertes ont été également importantes dans le commerce (-5 %) et l'enseignement (-10 %).

L'autre facteur qui explique, sur la période, la persistance d'un chômage élevé, est le fait que, malgré l'écart croissant entre les offres et les besoins d'emploi, la mobilité y reste faible, comparée aux autres territoires picards. Ainsi, le nombre de résidents travaillant hors du Saint-Quentinois n'est que de 18 %, un taux faible en raison de la présence d'un pôle d'emploi important, mais inférieur à celui de pôles comparables comme Compiègne ou Beauvais. De même, ce taux de sortie n'est que de 25 % en Thiérache, malgré la présence de pôles d'emploi conséquents autour de la zone. La zone de Chauny fait exception avec un taux de sortie élevé (38 %), résultat de la faible étendue de la zone et de réseaux routier et ferroviaire favorisant la mobilité.

Pour les deux premières zones, se pose la question de l'accessibilité aux zones environnantes. Cela est particulièrement vrai pour la Thiérache dont les habitants, qui n'ont pas bénéficié localement du dynamisme des activités porteuses, ne se sont pas tournés en nombre vers les créations de postes qu'elles génèrent dans les zones limitrophes (notamment +35 % dans la zone de Sambre-Avesnois et +36 % dans le Cambrésis entre 1999 et 2008, soit plus de 10 000 postes de travail créés). Il est vrai que les zones de Saint-Quentin, de Thiérache et de Chauny sont celles qui, en dehors de celle d'Amiens plus urbanisée ont la proportion de ménages sans voiture la plus forte : respectivement 23 %, 20 % et 18 %. Cela signifie que, pour certains actifs, l'accès à l'emploi est rendu difficile faute de moyens de substitution (train ou bus), surtout si le poste de travail potentiel se situe à plusieurs dizaines de kilomètres.